



HAL
open science

Nommer pour faire exister : l'épineuse question de l'oc

Natalia Bichurina, James Costa

► To cite this version:

Natalia Bichurina, James Costa. Nommer pour faire exister : l'épineuse question de l'oc. Peeters. Le nom des langues IV : Nommer des langues romanes, , pp.184-201, 2016, Le nom des langues IV : Nommer des langues romanes. halshs-01413337

HAL Id: halshs-01413337

<https://shs.hal.science/halshs-01413337>

Submitted on 9 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Nommer pour faire exister : l'épineuse question de l'oc

Natalia Bichurina

Université de Bergame, Italie

James Costa

Université d'Oslo, Norvège

Introduction

Poser la question des enjeux de la nomination d'une langue revient à poser d'autres questions, très nombreuses – par exemple celle du moment où elle est posée, et dans quels termes. Nommer une langue n'est en outre potentiellement problématique qu'en lien avec un cadre donné. Concernant le contexte dont il va être question ici, les enjeux des années 1790, 1850, 1970 ou 2000 ont peu à voir les uns avec les autres. Poser une question en termes d'enjeux de nomination, c'est également en mettre de côté d'autres : territoriaux ou graphiques par exemple. En d'autres termes, ce volume se focalise sur un aspect parmi d'autres d'un ensemble de luttes de classements, des « luttes pour le monopole du pouvoir de faire voir et de faire croire, de faire connaître et de faire reconnaître, d'imposer la définition légitime des divisions du monde social, et, par là, de *faire et de défaire les groupes* » (Bourdieu, 1980, p. 65).

Nommer les langues, c'est donc, entre autres choses, faire exister des groupes, et définir qui en fait partie ou non. Dire que ça n'est en aucun cas un processus neutre est devenu un lieu commun. Mais dans le cas qui nous occupe, en l'absence d'un centre politique identifiable suffisamment fort pour imposer une dénomination incontestée, les enjeux de la nomination sont d'autant plus fortement appropriés par diverses parties en présence pour mettre en scène des tensions idéologiques.

Forme de classement, on doit alors penser l'acte de nommer non seulement en termes de l'objet nommé, mais aussi en termes d'agentivité : qui désigne quoi, et pour quoi faire ? Nous intéressent au(x) parler(s) roman(s) de ce qui est aujourd'hui le sud de la France, certaines vallées piémontaises en Italie et le Val d'Aran en Espagne, nous nous posons en somme la question suivante : en quoi, et pour qui, leur nomination est-elle un enjeu et/ou un problème, alors même que cette ou ces langue(s) s'effacent peu à peu des espaces publics et privés ? Cette question n'a, convenons-en, rien d'original. D'autres, en particulier Philippe Gardy, l'ont fait avant nous – par exemple dans le volume éponyme de la collection dans laquelle nous nous inscrivons ici (Gardy, 1997).¹ Mais tout en nous inscrivant dans la continuité de ces travaux, nous nous intéressons plus spécifiquement aux enjeux nouveaux de ce début de 21^e siècle, notamment autour du conflit qui oppose les partisans de l'unicité de la langue d'oc ou occitan aux tenants de l'existence de plusieurs langues d'oc. Dans ce contexte tendu il ne s'agit pas de prendre parti, encore moins de justifier l'une ou l'autre position, mais de prendre acte du débat, et de le traiter comme tel pour en proposer une interprétation.

La situation n'a certes jamais été simple, et plusieurs noms coexistent depuis des siècles (voir Gardy, 2001a). Les tensions sont d'autant plus vives aujourd'hui que ces parlers se trouvent désormais dans une situation post-vernaculaire.² Une telle situation se caractérise par le fait que leurs usages sémiotiques secondaires sont au moins aussi importants que leurs usages primaires. En d'autres termes, le fait que quelque chose soit dit dans cette langue est aussi important, sinon plus, que ce qui est dit. Par conséquent, dans le cas qui nous occupe, les questions qui touchent à la langue s'avèrent d'autant plus vives que les locuteurs ordinaires (les héritiers) qui incarnaient la légitimité traditionnelle de ses usages se font

¹ Voir également Gardy 1991 et 2001.

² Le terme est proposé par Shandler (2006) à propos du yiddish.

désormais de plus en plus rares. Des positions de légitimité sont donc, en quelque sorte, à prendre.

Nous proposons en première partie de présenter une brève recension des termes disponibles, non pour refaire un travail déjà fait auparavant (voir Gardy, 2001 ; Lafitte et Pépin, 2009) mais pour montrer comment le Moyen Âge tout particulièrement sert de réservoir de désignants, et de période légitimatrice. Dans une seconde partie, nous exposons le débat actuel autour de la nomination d'une seule ou de plusieurs langues d'oc pour en proposer une interprétation. Enfin, nous analysons le lien entre ce débat et les enjeux de nomination de l'idiome pour les locuteurs ordinaires.

1. Nommer les vernaculaires parlés dans le « Midi » : recension historique et enjeux des usages principaux

Pour plusieurs raisons, le Moyen Âge voit apparaître la nécessité politique de nommer les usages linguistiques de l'espace d'oc actuel. Nous nous limitons ici aux principaux désignants qui apparaissent dans les usages officiels, et aux enjeux que recouvrent leurs apparitions et usages. La période médiévale est particulièrement intéressante en ce sens qu'elle constitue un moment dans lequel nombre de militants situent un Âge d'Or d'une nation occitane en devenir. Nous retiendrons également le début de la période moderne, qui voit se mettre en place les termes actuels du face à face entre le français et cet Autre, ce Masque de Fer linguistique (Cerquiglioni, 2007) et que l'on nomme généralement aujourd'hui occitan ou langue d'oc. Le moment de la Renaissance linguistique au 19^e siècle est tout aussi intéressant en ce sens qu'il pose les bases des querelles militantes actuelles.

Disons-le d'emblée, il n'existe aucun terme pleinement satisfaisant pour nommer l'espace géographique au sud de la Loire conquis peu à peu par les rois de France après la Croisade

contre les Albigeois (1209-1229), ou pour désigner ce que les habitants y parlaient et pour certains continuent de parler. Chaque désignant porte avec lui une charge idéologique particulière qui marque celui ou celle qui l'emploie et l'associe à des options politiques particulières, et à des choix idéologiques. Chaque nom porte la trace des enjeux historiques qui se sont noués et joués autour des variétés langagières dont il est question ici. Et ce jeu continue aujourd'hui, comme nous le verrons plus loin — même faute de combattants, il risque de se poursuivre longtemps encore, une langue n'ayant pas besoin d'être parlée pour susciter de violentes passions.

Mais plusieurs questions se posent : si la question de la nomination de la langue est complexe, quel espace de référence choisir ? Et comment le nommer ? Opter pour le « Sud de la France », n'est-ce pas déjà faire le choix d'une langue unique, dans un espace qui de plus n'existerait que par référence à un « Nord » ? Il en va de même pour le « Midi ». Quant à « Occitanie », il est peu répandu dans la population et porte une charge militante forte. Choisir les anciennes provinces alors, ou les régions actuelles ? Mais les régions françaises actuelles sont-elles réellement représentatives de réalités linguistiques, ou même des réalités émiques de leurs habitants ? Certains tendent à le penser, qui identifient langue, territoire et identité (voir section 2). Nous suivrons ici la tradition romanistique ancienne qui consiste à considérer l'espace d'oc comme pertinent pour traiter des questions linguistiques (cf. Tourtoulon et Bringuier, 1876). Les débats actuels n'en remettent pas en cause les limites externes, mais seulement les découpages internes.

Il convient d'ajouter une dernière précision : les travaux que nous citons ne sont pas neutres. Ainsi, si Martel, Bec ou Gardy se placent dans la tradition dominante qui considère qu'il n'existe qu'une seule langue d'oc au-delà de sa diversité dialectale, le travail de Lafitte et Pépin est un plaidoyer (argumenté) pour la reconnaissance des « langues d'oc », comme eux-mêmes l'écrivent.

1.1. Le Moyen Âge, stock inépuisable de désignants disponibles

La question de nommer ce que l'on nomme aujourd'hui occitan, langue d'oc ou langues d'oc n'en a pas toujours été une. Pour Martel (2001), cette question émerge au Moyen Âge où il existe une palette de désignants possibles, qui situent l'oc par rapport au latin (« roman », « proensal », « vulgaire », et qui le nomment de l'intérieur (« notre langue ») ou de l'extérieur (« langue d'oc »). Quant à la manière dont les populations qui nous intéressent nommaient ce qu'elles parlaient, nous n'en avons pas vraiment idée. Mais, comme le demandait Sériot (1997), faut-il qu'une langue ait un nom, et un seul ? Dans cette section, nous examinons les différents termes recensés pour le Moyen Âge, quels que soient les territoires auxquels ils se réfèrent, les perceptions prémodernes des territoires ayant de toute manière peu de chance de correspondre aux nôtres.

Commençons par les termes provenant de l'extérieur du domaine. Au Moyen Âge, dès le règne de Charlemagne, il s'agit pour les clercs de distinguer ce que parlent les populations de l'Empire les unes des autres et par rapport au latin. Au Concile de Tours en 813, les évêques décident que les sermons seront prononcés en langue « romane » ou en langue « tudesque ». Et en 842, les Serments de Strasbourg utilisent le terme de « roman » pour qualifier les parlars des populations non germaniques (Lafitte & Pépin, 2009, p. 23). C'est donc le pouvoir, religieux puis politique, qui demande ou requiert une identification des langages des ouailles ou sujets qui dépendent d'eux, pour organiser un triptyque latin-roman-germanique : nommer sert d'abord à classer les sujets, à les distinguer, et à les gouverner. En d'autres termes, nommer c'est déjà faire de la politique linguistique. Peu à peu, *lingua romana* désignera la langue du sud du Royaume de France en cours de constitution, par opposition au français (Bec, 1973, pp. 64–65).

Bec rappelle également que d'autres termes sont en usage au 13^e siècle, désignant géographiquement marqués qui servent apparemment à désigner l'ensemble des vernaculaires de l'ancienne *Provincia romana*. On trouve ainsi d'une part *lemosi* ou encore provençal, « vulgarisé surtout par les écrivains italiens pour qui l'ancienne Gaule méridionale restait toujours la *Provincia romana*, dont les habitants, les *Provinciales*, s'opposaient aux *Francigenae* du Nord » (Bec, 1973, p. 65).

C'est également au Moyen Âge qu'apparaît le terme de *langue d'oc*, en Catalogne (entre 1285 et 1288) et, principalement, en France. Dante utilise le terme pour distinguer langue d'oc, langue d'oïl et langue de si, soit la manière de dire *oui* dans ce qui semble avoir été des aires géographiques. Contrairement à une idée reçue, il n'aurait selon Lafitte et Pépin (2009) pas été le premier à proposer le terme, ne faisant que répercuter un terme alors largement en usage.

Peu à peu, on assisterait à un glissement progressif de termes généraux et peu précis (*vulgaris sermo*, *materna lingua*, *lingua layca*³) servant avant tout à distinguer le vulgaire du latin, vers une opposition plus précise qui marquerait quant à elle une binarité sud/nord, oïl/oc. Pour Lafitte et Pépin, c'est la Croisade albigeoise (1209-1229) qui génère un besoin d'opposer ou de différencier la langue du sud à celle du nord du Royaume de France alors en pleine constitution après l'annexion du Comté de Toulouse, futur Languedoc : « En 1220, on n'avait aucun terme propre pour désigner la langue de Toulouse. [...] Moins d'un siècle plus tard, « langue d'oc » est largement attesté » (Lafitte & Pépin, 2009, p. 41). L'expression, il faut le noter, sert à désigner un territoire autant qu'une langue, territoire aux frontières fluctuantes d'ailleurs et pouvant englober des lieux ne parlant pas ou plus ce que nous

³ Termes repris des *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du midi* (Brun, 1923), cités par Lafitte & Pépin (2009, sections 1-1-1 à 1-1-5).

appelons aujourd'hui langue d'oc ou occitane, comme le Lyonnais, le Mâconnais ou le Poitou (Lafitte & Pépin, 2009, pp. 46–51).

Reste, pour la période, à traiter le cas d'« occitan », notamment parce que le mouvement occitaniste actuel tire de l'usage médiéval du terme une partie de sa légitimité actuelle et que le terme est aujourd'hui largement usité, aux côtés de « langue d'oc ». C'est semble-t-il l'administration française qui l'inaugure dès le 14^e siècle, comme adjectif dérivé de oc, et pour désigner les fiefs méridionaux du royaume. Quoi que ce désignant ait signifié alors, ce moment est capital dans le discours occitaniste contemporain : comme l'écrit Bec, « on parla donc de *lingua occitana*, de *patria*, de *respublica occitana*, de *patria linguae occitanae*, comme on parlait d'*Occitania*, opposant ainsi la *lingua occitana* à la *lingua gallica* qui désignait le français » (Bec, 1979, 115).

1.2. Les Renaissances linguistiques et la formation des enjeux contemporains

Le rapport diglossique au français constitue une deuxième grande étape dans l'histoire de la nomination de l'occitan. Face au français, et à la centralisation accrue des pouvoirs aux mains d'une monarchie sise à Paris, on voit apparaître, au cours d'une première Renaissance culturelle aux 16^e et 17^e siècles, des tentatives d'affirmer l'égale dignité de certains idiomes locaux, érigés en langues dignes de dialoguer avec le latin et le français.⁴

Lorsque surgit la renaissance littéraire gasconne vers le milieu du 16^e siècle, l'enjeu, au-delà de la langue, est celui du protestantisme à la cour de Navarre. Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, commande ainsi en 1568 une traduction en basque du Nouveau Testament et une traduction en béarnais, langue officielle du royaume, des Evangiles et Epîtres (Lafont &

⁴ Nous renverrons ici, pour des études approfondies de la dénomination des vernaculaires au sud de la France d'alors aux travaux de Philippe Gardy (1991, 2001), et pour une présentation des premiers manifestes linguistiques méridionaux à ceux de Jean-François Courouau (1999, 2001, 2012) ou de Robert Lafont (Lafont & Anatole, 1970).

Anatole, 1970, p. 288). Autre enjeu fort, le patriotisme navarrais face au Royaume de France, qui s'accompagne dès 1565 d'une volonté de défendre et d'illustrer le gascon (Lafont & Anatole, 1970, pp. 290–291), selon une mode alors en vogue à l'époque (cf. Burke, 2004, p. 65). Mais même si à l'époque le terme « gascon » désigne fréquemment l'ensemble des parlers que nous qualifierions aujourd'hui d'oc, pour Pey de Garros, qui se veut pour la Navarre ce que Ronsard est à la cour du royaume de France, il s'agit de défendre l'idiome du sud de la Garonne.

Si des œuvres similaires éclosent à Toulouse et en Provence (Courouau, 2001; Lafont & Anatole, 1970), c'est sous un nom provincial que les langues des poètes sont promues, et rien ne dit qu'ils aient eu une conscience d'une unité linguistique telle que nous l'entendons aujourd'hui. Rien n'indique véritablement le contraire non plus, là ne se situait pas l'enjeu. L'enjeu, c'est celui du rapport avec le français, et avec la France comme entité politique (Gardy, 2001, p. 54).

C'est plus tard, au cours du 18^e siècle (et notamment à partir de la Révolution), puis du 19^e siècle, que se mettent en place des désignants englobants : « patois », « roman », « occitanien » ou même « provençal » ou « gascon » (Gardy, 2001, pp. 56-57). L'enjeu devient la « lingualité même », si l'on peut dire, de la ou des langues au sud de la France. Le mot « patois » les renvoie dans une sphère qui les écarte de la modernité historique qui se met en place : point de Patoisie, ni d'identité patoise, qui puisse rivaliser avec le mouvement historique autour de France, Français, français. De l'autre côté, l'acte de nomination tente d'échapper à ce piège historique qui se refermera au cours du 20^e siècle sur les locuteurs des langues ainsi dépréciées.

La suite est bien connue, c'est celle de la Renaissance d'oc, largement documentée, celle du Félibrige, qui promeut une « langue d'oc » des Alpes aux Pyrénées ; c'est celle de l'établissement de dictionnaires et d'une langue littéraire (Casanova, 2005; Martel, 2010;

Merle, 1986). L'enjeu est celui de la Renaissance d'une langue, d'un peuple, dans la continuité des mouvements nationalitaires issus du Romantisme européen (Martel, 1997).

C'est aussi le temps de l'émergence d'une bataille entre « langue d'oc » et « occitan », qui continue jusqu'à aujourd'hui sous une forme apaisée, le Félibrige choisissant d'employer « langue d'oc », au singulier, et l'Institut d'Etudes Occitanes « occitan ». Initialement, l'enjeu portait sur le leadership du mouvement renaissantiste, la nouvelle garde languedocienne appuyant le terme « occitan » pour s'approprier une légitimité nouvelle (Martel, 2012).

2. De la langue d'oc à l'occitan et aux langues d'oc : les enjeux contemporains

Transportons nous maintenant au 21^e siècle en Provence, mais la scène aurait pu tout aussi bien se jouer en Cévennes, en Béarn ou en Auvergne, et examinons comment le conflit autour de la nomination de la langue régionale se présente aujourd'hui en Provence, parmi les mouvements militants de promotion de la langue — ceux pour qui le désignant légitime constitue, en somme, un enjeu.

2.1. « Occitan » et « langue d'oc » vs. « provençal » et « langues d'oc »

Le 21 août 2013, l'association Collectif Provence (désormais CP) publie sur son site Internet un texte intitulé « Avec vous, la langue provençale sera une langue de France »⁵. Il s'agit d'un appel à signer une pétition pour la reconnaissance de « la langue provençale », dans lequel on peut lire le passage suivant :

[...] je me permets d'insister sur le fait que la situation du provençal sera très préoccupante si l'on ne prend pas en compte la pluralité **DES** langues d'oc. Car ainsi que cela était prévu dans

⁵ Site du Collectif Provence : <http://www.collectifprovence.com/spip.php?article974> (consulté le 11 septembre 2013).

certaines officines, le nom même de « Provençal » pourrait être effacé au profit de la mention « occitan méridional » que l'on a même tenté d'imposer au sein de l'Éducation Nationale pour désigner la langue de Mistral, de d'Arbaud et de Delavouët⁶ !...

Ce texte est emblématique d'un conflit qui traverse la Provence depuis les années 1980, et qui s'est amplifié plus particulièrement depuis 2000, date de la création du Collectif Provence (voir à ce sujet Costa & Gasquet-Cyrus, 2012; Costa, 2012, 2013; et pour une étude sur la genèse historique du conflit, Martel, 2012).⁷ Le CP dit représenter environ 8000 membres à travers un réseau d'associations partenaires ; ses positions sont d'ailleurs soutenues par de nombreuses municipalités provençales.

Comment interpréter ce conflit, dont les manifestations, tout du moins verbales, font montre d'une grande violence ? Regain de vitalité d'une militance provençale dépassée pendant près d'un siècle par le mouvement languedocien, ou manifestation finale du conflit linguistique opposant français et provençal ? L'enjeu superficiel est ici celui de la reconnaissance par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur comme par le gouvernement français du provençal comme langue autonome, et non plus comme dialecte de l'occitan ou langue d'oc (position dominante historiquement dans les grands mouvements militants historiques en Provence, le Félibrige [fondé en 1854] et l'Institut d'Etudes Occitanes [IEO, fondé en 1945]).

Le conflit porte tout à la fois sur la délimitation du territoire linguistique et politique : le slogan de l'association — *uno regioun, uno identita, uno lengo* (« une région, une identité, une langue ») — est clair à ce sujet. Il s'agit de délimiter un espace, et à travers cet espace un groupe donné, dont le nom dérive de celui de l'espace, et une langue homonyme que ce groupe parlerait. Ces procédés sont fondés sur une certaine lecture du passé, celle d'une

⁶ Ecrivains provençaux des 19^e et 20^e siècles.

⁷ Nous renvoyons également les lecteurs à l'ensemble du numéro 72 de la revue *Lengas*, consacré au conflit interne aux mouvements militants linguistiques, en particulier en Provence.

Provence ayant une existence historique avérée. Mais ce faisant, l'acte de nomination cherche à faire advenir ce qu'il énonce, le terme de « Provence » ayant sans doute rarement, sinon jamais, fait référence à l'ensemble des territoires ou habitants de l'actuelle région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les écrits du 19^e siècle sur la langue autochtone parlent d'ailleurs de « langue comtadine » pour Avignon, et de « provençal » pour Aix. L'actuelle « langue provençale » du Collectif est donc tout autant une construction sociale que la « langue occitane » à laquelle ce mouvement s'oppose. En ce sens, peu nous importe que l'un des termes soit plus ou moins légitime que l'autre : la stratégie de nomination se fait stratégie de domination (Canut, 2000), et ce qui doit nous intéresser ici c'est l'origine et l'objectif du conflit de nomination à travers l'étude des discours qui le matérialisent.

2.2. Un nouveau venu dans le paysage militant : le Collectif Provence et la revendication d'une langue provençale autonome

Le discours du CP se distingue avant tout par un anti-occitanisme farouche. Outre la dénonciation de l'« occitanisation de la Provence », c'est l'appel au peuple légitimant qui constitue le mécanisme principal pour justifier le discours de nomination du provençal comme langue autonome. Sur un marché militant déjà surchargé, ce choix offensif constitue une manière de s'imposer, condition nécessaire pour obtenir l'accès aux ressources matérielles que constituent les subventions régionales.

Cette approche qui considère l'entreprise occitaniste comme une imposture remonte aux années 1970 (Bayle, 1975 ; Giordan, 1977) et se base actuellement sur des études sociolinguistiques déjà anciennes, en particulier Blanchet (1992). Celles-ci s'appuient sur des travaux de terrain pour montrer que le mot « occitan » est inconnu de la population, et que celle-ci considère « le provençal » comme une langue à part entière. « L'occitan » y est alors

présenté comme la langue des régions de Montpellier et Toulouse. Ainsi le système d'argumentation du Collectif présente une fusion des deux modèles de construction linguistique qui sembleraient contradictoires : d'un côté, naturaliste (s'appuyant sur le présupposé d'un lien naturel entre la langue – le peuple – et le territoire, et ce faisant reproduisant le modèle naturaliste classique de la construction nationale européenne) ; de l'autre côté, « subjective » (« la langue provençale » existe parce que telle est la vision des locuteurs).⁸ Cette approche qui se veut fondée sur les représentations des locuteurs est opposée à la vision concurrente (dominante) occitaniste, basée sur le présupposé que les langues peuvent être définies à partir des faits linguistiques répertoriés et nommées par la communauté scientifique. Ainsi ce conflit glottonymique cache entre autres un conflit de légitimité : qui peut produire un savoir légitime sur ce que c'est qu'une langue et sur sa dénomination, les linguistes ou les locuteurs (« le peuple »), représentés par les militants.⁹

Dans le discours du CP le nom fait partie des « référents identitaires » de la langue : ainsi dans un autre texte du CP nous lisons :

[...] nous insistons sur la pluralité **DES** langues d'oc. Ainsi le provençal mistralien peut garder toute sa place, dans le respect de ses variantes, avec *son nom, son orthographe, sa littérature* et en un mot, ses *référents identitaires*.¹⁰ (nous soulignons)

Avec le rejet du nom « occitan » sont ainsi rejetées à la fois l'idée d'une langue d'oc ou occitane unique, mais aussi le système orthographique supradialectal promu par l'IEO, au profit du système mis en place par le Félibrige au XIX^e siècle. Au mot « occitan » sont

⁸ Curieusement ces deux modèles de construction linguistique et identitaire, quoique contraires du point de vue historique et logique, l'un supposant un déterminisme et l'autre un libre arbitre, se voient régulièrement complémentaires aujourd'hui (à comparer, par exemple, avec la notion de « la langue savoyarde », Bichurina, à paraître [a]).

⁹ Ce conflit n'est pas en soi particulier à la Provence : on reconnaît là une « linguistique du ressentiment » (Sériot et al. 2008)⁹. Alors qu'aujourd'hui l'information est abondante et chacun peut la produire, le monopole des linguistes sur la production du savoir légitime sur la langue se trouve régulièrement contesté (voir aussi Bichurina, à paraître [b]) ou plus facilement instrumentalisé.

¹⁰ Site du Collectif Provence : <http://www.collectifprovence.com/spip.php?article656> (consulté le 11 septembre 2013).

associées les notions de « complication orthographique », d'« archaïsme », de « défiguration de la langue », de « minoritaire », et d'« extérieur à la Provence ».

Le nom fonctionne comme une métonymie pour la langue, proposant une sorte de résumé des particularités de cette langue, dans son rapport à un espace et au peuple, mais aussi à un système d'orthographe et une tradition littéraire. Cependant son rôle ne se limite pas à représenter l'objet qu'il désigne, mais consiste souvent à substituer cet objet. Dans la pétition intitulée « LOU PROUVENÇAU, ARO ! LE PROVENÇAL MAINTENANT ! », dont il était question au début de cette partie, et qui est actuellement disponible pour les signatures, la revendication concernant la reconnaissance de la « langue provençale » est formulée ainsi d'une manière succincte¹¹ :

Le Comité Consultatif des langues régionales nommé par le Ministère de la Culture *n'a pas retenu le Provençal* dans sa liste des langues de France dans l'optique d'une loi, complétée d'un code des langues de France susceptible de rassembler l'ensemble des normes applicables aux langues régionales. *Ils veulent condamner à mort le Provençal !*
NOUS EXIGEONS DONC LA RECONNAISSANCE OFFICIELLE PAR LE GOUVERNEMENT DE LA LANGUE PROVENÇALE !
(nous soulignons)

Dans la première phrase, le segment « n'a pas retenu le Provençal » réfère avant tout au nom de la langue, les dénominations retenues dans le rapport en question étant « occitan » et « occitan – langue d'oc ». Pourtant la dernière phrase lie directement le problème de nomination avec celui de la mort imminente de la langue. Ainsi le référent et le signifiant se trouvent confondus, créant l'illusion que l'idiome ne pourrait pas exister sans être (« correctement ») nommé. Son avenir se trouve directement lié dans ce discours à sa reconnaissance officielle, ce qui signifie ici la définition d'une partie de continuum linguistique comme langue à part entière à travers l'acte de sa nomination dans des textes officiels.

¹¹ Il s'agit de la version « papier » de la pétition, jointe au texte cité sur le site du CP, la version électronique étant plus détaillée.

Reste à expliquer pourquoi ce conflit a pris de telles proportions à partir du tournant du siècle. Nous avons émis l'hypothèse dans nos travaux antérieurs que ce qui constitue un véritable débat idéologique autour de la langue sert de forum à l'expression d'enjeux propres à la Provence contemporaine, qui n'ont que peu à voir avec les seules questions linguistiques. C'est ce sur quoi nous nous concentrons dans la prochaine section.

2.3. Débat idéologique et mondialisation

Le but annoncé de la pétition citée ci-dessus est d'« empêcher que le provençal ne soit dissous dans la globalisation occitane ». Cette idée d'une « globalisation occitane », un terme usité à plusieurs reprises dans d'autres textes du même mouvement, nous semble au cœur même du débat. Ainsi en octobre 2009 le CP a organisé une manifestation « Sian e Saren » (« Nous sommes et nous serons ») pour la pluralité des langues d'oc, en réponse à une manifestation pour la défense de l'occitan qui se tenait le même jour à Carcassonne. Dans son appel à manifester, le CP écrit :

La reconnaissance des Langues d'Oc est plus que jamais à l'ordre du jour. La *globalisation* occitane ne peut conduire qu'à l'échec de la mise en œuvre d'une politique *régionaliste authentique* [l'ensemble de ce passage est en gras dans le texte original, mais nous soulignons ici].¹²

C'est l'opposition à la « globalisation occitane » qui permet de définir comment doit se présenter une bonne politique « régionaliste », à savoir une politique « authentique », sans avoir à expliciter ces termes. L'utilisation du terme « globalisation » fait écho à un phénomène peut-être plus connu en français sous le nom de mondialisation. De fait, l'opposition « authenticité » vs « mondialisation » est une opposition politique désormais établie qui présuppose une vision d'une authenticité enracinée dans le local et la tradition

¹² Site du Collectif Provence : <http://www.collectifprovence.com/spip.php?article175> (consulté le 5 mai 2013).

face à une mondialisation vue comme désincarnée et menaçante, source de désordre, de décomposition (Ali-Khodja & Boudreau, 2009) et de renversement de valeurs. La globalisation invoquée dans ce texte convoque inmanquablement un certain nombre d'images négatives (délocalisations, pertes d'emploi, oubli des traditions, pertes de repères traditionnels, disparition de certains modes de vie). En associant ce terme à celui d'« occitan », nous suggérons que le CP peut espérer rallier certaines oppositions à une « globalisation » économique et culturelle anonyme en désignant et en identifiant un ennemi commun.

Potentiellement, le texte peut rassembler les victimes de la mondialisation (ouvriers, paysans, salariés, cœur de cible du CP) face à ses supposées bénéficiaires, les classes moyennes et/ou supérieures, que représenterait la tendance inverse. Les occitanistes sont ainsi appelés « bo-b'Oc », combinaison de « bobo » et d'« occitan » — membres d'une élite intellectuelle urbaine dont les préoccupations différeraient de celles des acteurs économiques les plus affectés par la mondialisation :

Nous en avons assez de ces « Bo-b'Oc » qui vous disent que la Provence n'est qu'une partie de la grande Occitanie dont la langue se dit « langue d'oc » au singulier, ou « provençal occitan »¹³.

Les intérêts représentés par l'occitanisme seraient donc ceux des classes moyennes aisées perçues comme acquises aux idées de globalisation. Ils représentent l'ennemi et fournissent à la globalisation un visage bien identifiable, face à laquelle il est plus facile de résister. Par rapport à des processus désincarnés mais éminemment anxiogènes, la personnification de la mondialisation dans l'occitanisme permet alors de se réapproprier l'espace discursif dans une bataille perçue comme inégale, et de tenter de négocier une place de minoritaire dans les

¹³ Site du Collectif Provence : <http://www.collectifprovence.com/spip.php?article107> (consulté le 04/01/2010). Le texte n'était plus disponible en ligne en août 2013, mais le terme « Bob'oc » est également utilisé dans la revue de l'association, *Me dison Prouvenço*, n°21, dans un texte reproduit à l'adresse : <http://fr.academic.ru/dic.nsf/frwiki/1885903> : « Nous en avons assez de ces 'Bo-b'Oc' qui vous disent que la Provence n'est qu'une partie de la grande Occitanie dont la langue se dit 'langue d'oc' au singulier, ou 'provençal occitan'... pour ne pas dire 'occitan' tout court. Une langue qui ne pourrait s'écrire que d'une manière autoproclamée 'classique' c'est-à-dire d'une façon archaïque, tout en prononçant autrement. Le tout en se référant à une identité qui n'est pas la nôtre, mais recentrée sur la seule 'Occitanie' au sens étymologique du terme [soit, pour les auteurs du texte, le Languedoc]. »

processus de globalisation. La langue joue alors le rôle de fétiche idéologiquement acceptable pour produire un discours sur l'innommable, sur des processus sans responsables avérés. Et la question de la nomination permettrait alors, dans ce cas de figure, de se réappropriier une part d'agentivité sur des processus par ailleurs non maîtrisables.

Au-delà de la langue, l'acte de nomination permet, à travers un objet sur lequel on peut avoir prise, de s'appropriier une histoire pour tenter d'écrire un avenir plus favorable. En ce sens, la disparition progressive des locuteurs laisse un vide en termes de légitimité et d'autorité, qui devient disponible pour des appropriations diverses, et concurrentes.

3. Au-delà du militantisme : enjeux de nomination pour les locuteurs

La question de la nomination de la ou des langue(s) dite(s) régionale(s) au sud de la France actuelle est donc hautement problématique, malgré la baisse constante du nombre de locuteurs¹⁴ – ou peut-être justement du fait de cette baisse.

Parmi les utilisateurs des diverses dénominations analysées plus haut, les locuteurs ordinaires, les locuteurs des variétés héritées¹⁵, sont plus rarement pris en compte (voir cependant Hammel et Gardy, 1994). C'est pourtant en leur nom que parlent les autres acteurs, associatifs ou institutionnels (comme nous l'avons vu sur l'exemple du CP).

Dans cette dernière partie nous nous concentrerons donc sur les enjeux actuels de nomination en rapport avec les locuteurs ordinaires, pour comprendre la place des locuteurs dans les débats glottonymiques et quel rôle joue pour ceux qui le parlent le nom de l'idiome.

¹⁴ Nous ne nous risquons pas ici à donner une estimation du nombre de locuteurs. On renverra pour une estimation moyenne à Héran, Filhon, & Deprez (2002), et pour une estimation basse à (Bernissan, 2012).

¹⁵ Par locuteurs « ordinaires » nous désignons ici les personnes qui ont acquis l'idiome comme langue première, seule ou avec le français. Par contraste, les militants qui œuvrent, surtout dans un cadre associatif, à la promotion et la « revitalisation » de la langue, l'ont typiquement apprise tardivement en dehors du cercle familial, souvent dans le cadre des cours de langue ou en autodidactes.

Nous nous interrogerons d’abord sur les stratégies et les enjeux de nomination dans le discours des militants adressé aux locuteurs ordinaires, et nous étudierons ensuite ceux des locuteurs mêmes. Les données que nous utilisons sont issues de nos travaux de terrain menés depuis 2009. Nous nous appuierons plus particulièrement sur des entretiens conduits en Provence et en Ardèche dans le cadre de la thèse de doctorat de Natalia Bichurina.

3.1. Les militants face aux locuteurs : une langue sans nom

Nommer la langue peut s’avérer un enjeu fort pour les militants ou les institutions. *A contrario*, dans les interactions (plutôt rares) des militants avec les locuteurs ordinaires, la stratégie de nomination apparemment la plus fréquente est l’absence de nomination — ou, plus précisément, l’absence de désignation par un nom propre tout en évitant également le terme « patois ». L’enjeu est ici de taille : d’une part, il s’agit de paraître légitime aux yeux des locuteurs en évitant d’employer un terme dans lequel ils ne se reconnaîtraient pas ; d’autre part, le refus du terme « patois » utilisé par ceux-ci sert quant à lui à insister sur le fait qu’il s’agit bien d’une langue à part entière, par contraste avec la vision du patois comme sous-langue ou non-langue.

Un syntagme souvent cité par les occitanistes comme une manière non conflictuelle de se référer à la langue est celui typiquement utilisé dans les Vallées occitanophones du Piémont pour désigner l’idiome local : « *parlar a nòsta mòda* » (« parler à notre manière »). Une autre expression est parfois utilisée par les militants en France lorsqu’ils parlent aux locuteurs ordinaires : « *la lenga nòstra* » (« notre langue ») :

moi je fais très attention justement dans ce que je fais au niveau du village / de pas trop employer de termes / provença:l parce que à V. [nom du village] ils savent pas trop / occitan: / patois c'est moi qui refuse de l'employer / mais j'emploie toujours [...] et ça c'est un terme / extrêmement consensuel c'est de dire dans la langue la lenga nòstra [...] la notion de lenga nòstra ça parle, la lenga nòstra c'est / c'est performatif. (MK, née en 1948)

À l'instar de la dénomination « *nòsta mòda* », il s'agit ici d'une tentative d'omettre un nom propre de la langue, celui-ci étant vu comme potentiellement conflictuel. Cependant la « *lenga nòstra* » n'est pas la même chose que « *nòsta mòda* » : c'est bien « *lenga* », une « langue » à part entière, par contraste à une simple manière de parler et surtout au « patois ». Le statut de « langue » étant vu comme crucial pour sa reconnaissance officielle, il est souligné dans tout discours épilinguistique.

L'idée de performativité indique en outre que ce désignant apparemment neutre sert à forger le groupe, à « imaginer la communauté » sans pour autant avoir à préciser qui sont ces « nous » ni où exactement passe la frontière entre « nous » et les « autres ». Ainsi les frontières de la langue et de la communauté linguistique qui y correspond, alors qu'elles sont vues comme cruciales dans d'autres types de discours, restent non définies dans les interactions avec les locuteurs ordinaires, de sorte peut-être à éviter les conflits de légitimité entre « anciens » et « modernes ».

3.2. Les locuteurs ordinaires : objets nommés et pratiques langagières

Comme pour le catalan ou les langues d'oïl par exemple, dans le contexte qui nous intéresse le terme le plus généralement employé par les locuteurs ordinaires pour se référer à leur idiome reste « patois », ce mot générique remplaçant ou fonctionnant comme un glottonyme. Pourtant on voit aussi apparaître dans leur discours les dénominations scientifiques et militantes (« occitan », « provençal » etc.)

Alors que le « patois » est un parler local, dont les frontières sont délimitées par les contacts personnels, celui-ci se fait langue à travers l'usage d'un désignant comme « provençal » ou « occitan », qui le légitime. Ainsi insister sur un nom propre c'est donc conférer à la langue du prestige.

Pourtant, le passage de l'un à l'autre est loin d'aller de soi, encore aujourd'hui. L'usage de ces dénominations est en effet réservé à des contextes différents. Alors que le mot « patois » ou les périphrases comme « cette langue », évitant un nom propre, se réfèrent aux pratiques linguistiques quotidiennes (dans le cercle familial et amical ou, par exemple, au marché dans les récits du passé), « l'occitan », quant à lui, renvoie à un objet de politique, d'enseignement, des réglementations. Par ailleurs, ces noms sont régulièrement employés avec des prédicats différents : « patois » ou « cette langue » apparaissent d'habitude avec « parler », parfois « pratiquer » ; par contre, on ne « parle » pas « l'occitan ». Ainsi, pour ce locuteur,

je voudrais qu'y ait [dans des associations occitanistes] beaucoup de gens de la base, c'est pas péjoratif ce que je dis, des gens qui le *parlent* / qui *ne savent pas l'écrire* / mais qui apportent / un peu de *terroir* comme ils ont entendu *parler* / leurs grands-parents // [...] ils le *parlent* pas avec la même intonation, de même façon dont parleraient / des *intellectuels* qui *veulent parler occitan*. (AS, né en 1935)

Au niveau de pratiques linguistiques «vouloir parler » (« occitan ») suppose une activité consciente, un choix réfléchi lié à un certain effort, tandis que « parler » (« patois ») serait une activité inconsciente, en dehors de choix. D'un autre côté, « vouloir parler » ou « parler » au conditionnel signifie ne pas (complètement) réussir : la variété linguistique que désignerait le nom « occitan » est perçue comme différente du « patois ». La différence n'est donc pas seulement entre l'absence et la présence du prestige, mais aussi entre naturel, inconscient, lié au terroir et artificiel, réfléchi, construit.

Simultanément cette différence est liée à une autre : celle des groupes sociaux. « Le patois » (« cette langue ») est associé aux « gens de la base », tandis que « l'occitan » est la langue « des intellectuels » (enseignants, chercheurs). Enfin, il s'agit de la différence entre « parler » et « écrire » : encore plus qu'à « vouloir parler », « l'occitan » serait lié à « essayer d'écrire », ce nom de la langue se trouvant intimement lié à une forme graphique, et notamment à la graphie dite classique ou occitane, développée et promue par l'IEO. Le nom « provençal », quant à lui, se trouve également lié à l'écrit, et notamment à la tradition

littéraire et la figure de Frédéric Mistral. L'enjeu de nomination ici est donc celui de faire d'un parler une « langue ». Cependant il résulte que cette « langue » n'est plus identifiée avec le parler local.

On notera enfin que le discours sur « l'occitan », emprunté aux militants, peut coexister chez le même locuteur avec celui sur « le patois ». Par exemple, dans le discours de AS l'occitan est à la fois une langue définie par son territoire (« qui va jusqu'à Montpellier et Toulouse »), et dans le même temps il exprime la vision typique du patois comme parler local (« Et puis Annonay c'est pas mon pays d'origine, je suis né à une vingtaine de kilomètres »). D'un côté, l'occitan serait « une vraie langue », avec son système d'orthographe et sa tradition littéraire ; de l'autre côté, le patois ne serait pas vraiment une langue à part entière, mais une forme incorrecte de la langue nationale.¹⁶ Un même énoncé peut donc être catégorisé de manières distinctes selon qui le produit, et dans quel contexte, signe peut-être de conflits idéologiques internes aux sujets diglossiques actuels.

Conclusions

Au cours de cet article, nous avons montré que les enjeux de la nomination des parlers romans du sud de la France, d'une partie de l'Espagne et de l'Italie, répondent à des logiques distinctes selon les époques, qui dépendent largement des équilibres de pouvoirs non au niveau local mais au niveau national ou supranational. Le patois comme l'occitan sont donc tout sauf des réalités localisées qui relèveraient de l'esprit de clocher dont parle Saussure dans son *Cours*. Nommer, c'est catégoriser, et en cela c'est exister dans le monde, et c'est exister aux yeux des autres. Ainsi la lutte entre « patois » et « occitan » participe de la

¹⁶ Ceci devient clair lors des comparaisons avec les situations linguistiques d'autres pays, par ex. : « En Russie dans les villages les gens parlent *russe correctement* ? Ou bien il y a *aussi des patois* ? »

volonté d'imposer un hétérodésignant pour les uns, extérieur au groupe, ou de s'appropriier le droit de parler de soi dans ses propres termes pour les autres.

Nous avons tenté de résumer dans le tableau suivant les différents désignants disponibles à travers le temps, et les enjeux auxquels ils correspondent.

Période	Principaux désignants disponibles	Enjeux principaux	Sources
Moyen Âge	Roman vulgaris sermo materna lingua lingua layca proensal lemosi oc nostra lenga	<ul style="list-style-type: none"> Distinguer les populations de l'Empire Carolingien. Renégocier les rapports de pouvoir entre clercs et laïques. 	Bec (1973, 1979) ; Lafitte & Pépin (2009) ; Martel (2001)
Epoque moderne	provençal gascon occitanien patois moundi nosto lengo thoulousain auvergnat	<ul style="list-style-type: none"> Exprimer le conflit politique qui oppose les Provinces à ce qui devient le centre politique du royaume. Enjeux religieux liés au protestantisme en Navarre. 	Gardy (Gardy, 1991, 2001a) ; Martel (1982, 2010) ; Merle (2010) ; Lafont (1982)
Renaissance linguistique (après 1850)	langue romane provençal langue d'oc occitan patois	<ul style="list-style-type: none"> Affirmation nationalitaire. Existence d'une seule langue face à l'idée de multiplication des patois. 	Gardy (1997) ; Lafitte et Pépin (2009) ; voir aussi Martel (2012)
Epoque contemporaine	Occitan langue d'oc langueS d'oc (provençal, niçois, cévenol, gascon, béarnais, auvergnat etc.) patois	<ul style="list-style-type: none"> Affiliation ou non avec l'idée d'une seule ou plusieurs langues. Lutte contre la disparition de la langue. 	Bayle (1975) ; Blanchet (1992) ; Costa (2012) ; Martel (2010, 2012)

Chaque terme cristallise diverses tensions, comme on l'a vu, à divers niveaux. De la nécessité pour le pouvoir Carolingien de catégoriser les populations de l'Empire à l'angoisse de la mondialisation, la question de la nomination des langues n'a finalement que peu à voir avec les langues elles-mêmes. Aujourd'hui plus que jamais, le nom de la langue est une manière de se l'approprier, pour tenter non pas d'articuler une « identité », mais surtout pour peser sur le futur d'un groupe que l'on voudrait voir la langue représenter, fût-il occitan, provençal ou autre.

Références citées

- Ali-Khodja, A., & Boudreau, A. (2009). Du concept de minorité à la pensée de l'exiguïté : pour une autre compréhension des phénomènes linguistiques. *Langage et Société*, 2009/3(129), 69–80.
- Bayle, L. (1975). *Procès de l'occitanisme*. Toulon: L'Astrado.
- Bec, P. (1973). *La langue occitane*. Paris : PUF, Que sais-je?.
- Bec, P. (1979). Protohistoire et typologie de l'occitan. In A. Armengaud & R. Lafont, *Histoire d'Occitanie* (pp. 110-126). Paris : Hachette.
- Bernissan, F. (2012). Combien de locuteurs compte l'occitan en 2012 ? *Revue de Linguistique Romane*, 303-304, 467–512.
- Bichurina, N. (à paraître, a). Baptêmes d'une langue ou un peu de magie sociale ("Francoprovençal" – "Arpitan" – "Savoyard"). In P. Sériot (Ed.), *Cahiers de l'ILSL*. Lausanne : Université de Lausanne.
- Bichurina, N. (à paraître, b). Le linguiste face aux minorités linguistiques : sauveur ou ennemi de son objet d'étude ? (Les cas de l'occitan et du francoprovençal). In C. Alén Garabato (Ed.) *Gestion des minorités linguistiques dans l'Europe du XXIe siècle* (pp. 289 – 300). Limoges : Lambert-Lucas.
- Blanchet, P. (1992). *Le provençal: Essai de description sociolinguistique et différentielle*. Louvain-la-Neuve : Peeters.
- Bourdieu, P. (1980). L'identité et la représentation: éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région . *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 35(1), 63–72.
- Boyer, H. (1990). Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques. Éléments de définition et parcours documentaire en diglossie. *Langue française*, 85, 102–124.
- Boyer, H. (2005). "PATOIS". Continuité et prégnance d'une désignation stigmatisante sur la longue durée. *Lengas*, 57, 73–92.
- Brun, A. (1923). *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du midi*. Paris : Honoré & Édouard Champion.
- Canut, C. (2000). Le nom des langues ou les métaphores de la frontière. *Ethnologies Comparées*, 1, 1–18.
- Cerquiglini, B. (2007). *Une langue orpheline*. Paris: Editions de Minuit.

- Costa, J. (2010). *Revitalisation linguistique: Discours, mythes et idéologies. Approche critique de mouvements de revitalisation en Provence et en Écosse*. Thèse de doctorat: Université de Grenoble.
- Costa, J. (2012). De l'hygiène verbale dans le sud de la France ou Occitanie. *Lengas*, 72, 83–112.
- Costa, J. (2013). Sauver la langue? Deux siècles de renaissances linguistiques en Provence. *Langage et Société*, 145, 15–34.
- Costa, J., & Gasquet-Cyrus, M. (2012). Introduction : Aspects idéologiques des débats linguistiques en Provence et ailleurs. *Lengas*, 72, 9–22.
- Gardy, P. (1991). Langue d'oc (patois, gascon, provençal, languedocien, langue vulgaire, moundi...). In *Dictionnaire des usages socio-politiques (1770-1815) - Fascicule 5, « Langue, occitan, usages »* (pp. 117–157). Paris: Klincksieck.
- Gardy, P. (1997). Nommer l'occitan? À propos d'un récit mythique de nomination. In A. Tabouret-Keller (Ed.), *Le nom des langues I. Les enjeux de la nomination des langues* (pp. 251–270). Louvain-la-Neuve : Peeters.
- Gardy, P. (2001). Les noms de l'occitan / Nommer l'occitan. In H. Boyer & P. Gardy (Eds.), *Dix siècles d'usages et d'images de l'occitan - Des Troubadours à l'Internet* (pp. 43–60). Paris : L'Harmattan.
- Gardy, P., & Lafont, R. (1981). La diglossie comme conflit : l'exemple occitan. *Langages*, 15(61), 75–91.
- Giordan, H. (1977). Occitan vs langues d'oc : culture subalterne et culture dominante. *Annals de L'Institut d'Estudis Occitans*, 5(1), 130–139.
- Hammel, E., & Gardy, P. (1994). *L'occitan en Languedoc-Roussillon: 1991*. Perpignan : El Trabucaire.
- Héran, F., Filhon, A., & Deprez, C. (2002). La dynamique des langues en France au fil du XXe siècle. *Population & Sociétés*, 376, 1–4.
- Lafitte, J., & Pépin, G. (2009). *La "Langue d'Oc" ou leS langueS d'oc?* Monein : Pyremonde / Princi Negue.
- Lafont, R. (1982). Fabre d'Olivet: « L'Ossian d'Occitanie ». *Amiras / Repères occitans*, 2, 45–54.
- Laurendeau, P. (1994). Le concept de PATOIS avant 1790, vel vernacula lingua. In R. Mugeon & É. Béniak (Eds.), *Les origines du français québécois* (pp. 131–166). Montréal : Presses de l'Université Laval.

- Martel, P. (1982). Les Occitans face à leur histoire : Mary Lafon, le grand ancêtre. *Amiras / Repères occitans, 1*, 5–16.
- Martel, P. (2001). L'occitan, le latin et le français du Moyen Âge au XVIe siècle. In H. Boyer & P. Gardy (Eds.), *Dix siècles d'usages et d'images de l'occitan* (pp. 71–115). Paris : L'Harmattan.
- Martel, P. (2010). Du parler local à la langue : le docteur Honnorat à la découverte de l'unité de la langue d'oc. *Chroniques de Haute Provence, 365*, 35-66.
- Martel, P. (2012). Une norme pour la langue d'oc ? Les débuts d'une histoire sans fin. *Lengas, 72*, 23–50.
- Merle, R. (2010). *Visions de "l'idiome natal" à travers l'enquête Impériale sur les patois (1807-1812) : langue d'oc, catalan, francoprovençal - France, Italie, Suisse*. Perpignan : El Trabucaire.
- Sériot, P. (1997). Faut-il que les langues aient un nom? Le cas du macédonien. In A. Tabouret-Keller (Ed.), *Le nom des langues I. Les enjeux de la nomination des langues* (pp. 167–190). Louvain : Peeters.
- Sériot, P., Bulgakova, E. & Eržen A. (2008). La linguistique populaire et les pseudo-savants, *Pratiques, 139-140*, 149-162.
- Shandler, J. (2006). *Adventures in Yiddishland: Postvernacular Language & Culture*. Berkeley & Los Angeles : University of California Press.
- Tourtoulon, C. de & Bringuier, O. (1876). *Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl*. Paris: Imprimerie nationale.